

PREMIÈRE JOURNÉE

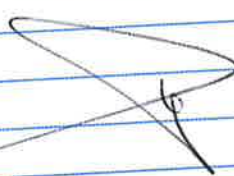
27 Mai 2019.

Les 27 Mai 2019 08 heures 00 à 12 heures 00

1ère Permanence - 08h à 12h
Observations de M^m

M. Nicolas BREMAND.

Il est essentiel de mieux encadrer la protection du patrimoine clissonnais. Il est un atout essentiel de notre ville. Je suis notamment inquiet d'un projet de l'association ADJINA, place de l'épinose qui porterait atteinte au patrimoine de notre ville. Un meilleur encadrement réglementaire est vital à la préservation de la qualité de vie et du dynamisme de Clisson. La protection des espèces endémiques est essentielle.

 fin de la première permanence à 12h00

Objet **enquête publique AVAP**
De Jacques LEVESQUE
À <enquete.avap@mairie-clisson.fr>
Date 17.05.2019 15:05



Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis entièrement d'accord pour la mise en place de l'AVAP.

Cela permettra une certaine discipline pour les travaux et rénovations de la ville.

Jacques Levesque